

Le Symposium aura lieu en mars 2001

**LE SYMPOSIUM SUR L'ÉGALITÉ
LINGUISTIQUE**

Le *Symposium sur l'égalité linguistique* aura lieu les **16, 17 et 18 mars prochains, à Moncton**. Rappelons que ce *Symposium* vise à réunir les organismes et intervenants concernés afin d'étudier le régime d'égalité linguistique du N.-B. à la lumière de la jurisprudence récente de la Cour suprême du Canada. Les principaux secteurs d'intérêt sont les secteurs juridique, politique, privé, syndical, public, de la santé, de la jeunesse et des municipalités.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le **25 novembre** prochain, à Moncton. Si vous désirez qu'un sujet en particulier soit traité lors de cette réunion, n'hésitez pas à nous en faire part **avant** la réunion.

**RENCONTRE AVEC LE MINISTRE
DE LA JUSTICE**

C'est en août dernier qu'avait lieu une rencontre avec le ministre de la Justice, **l'hon. Bradley Green**, et son sous-ministre, Roger Bilodeau. Ont représenté le Conseil d'administration : Luc Desjardins, Charles Gervais et Serge Rousselle. Les discussions ont porté sur les principaux dossiers de revendication sur lesquels se penche

actuellement l'Association. Le ministre a démontré une ouverture d'esprit pendant la rencontre.

DOSSIERS DE REVENDICATION

Éducation — Une nouvelle *Loi sur l'éducation* est prévue pour l'automne. C'est un dossier à suivre.

Magistrature — C'est l'été dernier que l'AJEFNB apprenait que le **juge Alexandre Deschênes**, de Bathurst, avait été nommé à la Cour d'appel du N.-B. L'Association continue à encourager le gouvernement fédéral à nommer à la Cour d'appel des personnes aptes à entendre les causes dans les deux langues officielles.

Services en français de la Gendarmerie Royale du Canada au Nouveau-Brunswick — Le Commissariat aux langues officielles déposait au printemps dernier son rapport final qui confirme la violation des droits linguistiques des francophones de la province. L'Association attend toujours de voir quels correctifs seront apportés par la GRC. C'est un dossier à suivre.

Incarcération — L'Association a procédé à une étude approfondie de la situation des femmes francophones incarcérées à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Un rapport lui a été remis et elle s'est rendue compte que la situation à Saint-

Jean demeure insatisfaisante. Les services offerts en français sont quasi-inexistants. Le ministre responsable a été saisi du problème. C'est un dossier à suivre.

SERVICES JURIDIQUES

Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées — Des exemplaires sont encore disponibles. Nous vous rappelons que cette édition est entièrement bilingue et comprend le texte intégral des *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick*, au 1^{er} février 2000. Pour vous procurer un exemplaire, communiquez avec l'AJEFNB en composant le 506-853-4151.

Recueil d'actes juridiques — La production du 6^e tome de la collection *Recueil*, sur le **droit des affaires**, achève. Les membres recevront gratuitement, sous forme électronique, ce tome aussitôt qu'il sera prêt pour diffusion. L'Association produira un nouveau CD-ROM qui comprendra les six tomes faisant partie de la collection du *Recueil d'actes juridiques*.

DÉJEUNER-CAUSERIE

Le prochain déjeuner-causerie de l'AJEFNB, organisé conjointement avec l'Association du Barreau canadien - section N.-B. aura lieu le **20 octobre prochain**, à l'École de droit de l'Université de Moncton, à compter de **12 h**. Trois conférences figurent au menu et seront présentées par Luc Morin, comptable agréé et fiscaliste chez *LeBlanc Nadeau Bujold* d'Edmundston, Micheline Doiron, avocate praticienne et fiscaliste chez *Stewart McKelvey Stirling Scales* de Moncton et Martin Lamoureux, professeur en fiscalité à l'École de droit de l'Université de Moncton. Les discussions porteront sur les aspects fiscaux d'une constitution en société d'un bureau d'avocats et de la planification successorale.

PROGRAMME CANADIEN PRO BONO

Depuis septembre 2000, les étudiants de l'École de droit de l'Université de Moncton ont maintenant l'occasion de faire du travail bénévole de nature juridique dans la communauté. Le programme permet de jumeler les étudiants intéressés à des organismes voués à la promotion de l'intérêt public, sous la supervision d'un avocat bénévole qui agit en tant que mentor. Renseignements : Dominik Viel-LeBlanc ou André Daigle au 858-4874 ou par courriel au probono@umoncton.ca.

MAÎTRISE EN DROIT

L'École de droit de l'Université de Moncton offrira bientôt une maîtrise générale en common law (LL.M.) en français. Le nouveau programme s'adresse aux personnes qui ont obtenu un diplôme en droit d'une université canadienne et aux étudiantes et étudiants internationaux francophones.

NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION

C'est en septembre dernier que M^e Basile Chiasson fut élu pour un troisième mandat consécutif à la présidence de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law. Nos félicitations les plus sincères !

APPEL D'OFFRES

Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse — L'AJEFNÉ est à la recherche d'une personne pour rédiger un mémoire à propos d'une loi sur les services en français dans cette province. Le document de recherche servira comme outil de revendication auprès du gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse. Renseignements : Linda Titus, directrice générale, au 902-433-0065 poste 230. Date limite pour les soumissions : le 27 octobre 2000.

À LA RECHERCHE DE LIVRES USAGÉS

Le Centre international de ressources juridiques (CIRJ), organisme à but non lucratif oeuvrant en faveur du respect des droits de la personne, de la justice et de la paix au Canada et à l'étranger est à la recherche de livres de droit. Son but est de les acheminer aux bibliothèques de diverses universités en Haïti et en Afrique francophone afin de promouvoir un plus grand accès aux connaissances juridiques. Communiquer avec Chantal Laforest au 514-847-8878 ou par courriel à chantal.laforest@cirj.org.

L'ASSOCIATION PERD UN AMI

Le décès de **M^e Fernard J. Landry** en juillet dernier a fort attristé l'AJEFNB. « M^e Landry a été un moteur dans l'expansion de la pratique du droit en langue française dans la province », affirme notre président, M^e Luc Desjardins. L'Association lui décernait, en 1995, le prix de *Juriste de l'année* pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement de la pratique du droit en français au N.-B. Il a toujours appuyé l'AJEFNB dans ses objectifs de promouvoir et de mettre à la disposition du public des services juridiques français au N.-B. L'Association offre ses plus sincères condoléances à l'épouse et à la famille de M^e Landry.

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

Président Luc Desjardins

Adresse AJEFNB
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton (NB) E1A 3E9

Téléphone (506) 853-4151

Télécopieur (506) 853-4152

Courriel ajefnb@umoncton.ca
